

LA RÉGION CENTRE PRÉSENTE
CONCOURS
"MA MAISON ECO"^{*} 2012

ALLEZ PLUS LOIN DANS VOTRE PROJET

ET GAGNEZ JUSQU'À 8 000 €

Concours "ma maison eco"^{*}

Le Conseil régional lance un concours destiné aux particuliers qui ont pour projet la rénovation ou la construction d'une maison passive et à énergie positive.



Plus qu'une Région
une chance pour l'environnement



ET SI VOUS FAISIEZ **RÉNOVER** OU CONSTRUIRE VOTRE LOGEMENT À BASSE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ?

Vous souhaitez faire rénover ou construire un logement confortable et économe ? Une maison qui vous offrira une qualité de vie, tout en vous permettant de faire des économies grâce à l'efficacité énergétique (les charges de chauffage y seront inférieures à 10 €/mois) et de participer ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique ?

Alors, ce concours est fait pour votre projet !

Afin de répondre au défi du changement climatique, la Région Centre en partenariat avec l'ADEME a adopté une politique ambitieuse en matière d'efficacité énergétique notamment au travers de la mise en oeuvre de son plan climat énergie régional.

Dès 2009, la Région et l'ADEME ont lancé annuellement le concours « ma maison éco » qui a rencontré un vif succès : 50 projets déjà soutenus.

Étant donné les enjeux très forts des consommations énergétiques dans les bâtiments existants, l'accent est mis cette année sur les rénovations exemplaires.

En reconduisant ce concours en 2012, la Région Centre et l'ADEME souhaitent encourager les particuliers qui hésitent à franchir le pas et démontrer que la rénovation de logements à basse consommation d'énergie et la construction de maisons neuves à performances remarquables « c'est possible dès aujourd'hui en région Centre ».

À qui s'adresse ce concours ?

À tous les particuliers qui s'engagent à être les futurs propriétaires occupants ou bailleurs du logement rénové ou construit. Le projet devra être situé sur le territoire de la région Centre.

Quel niveau de consommation d'énergie dois-je atteindre pour mon projet ?

Rénovation de l'existant : Plusieurs démarches possibles :

- recours à la labellisation BBC Effinergie rénovation, Passihaus, Minergie... et autres labels équivalents.
- ou réalisation d'un bouquet de plusieurs travaux performants dont les critères sont fixés dans le règlement du concours.



- **conseil** : la région a lancé le dispositif de soutien pour la réalisation de diagnostic énergétique «ENERGETIS». Cette étude d'aide à la décision pourra vous aider à définir votre projet afin de candidater au concours.

Pour le neuf :

- seront soutenus les projets très innovants : Construction de maisons passives et à énergie positive avec utilisation de matériaux bio-sourcés produits en région Centre : paille, bois...

Quel est le montant de l'aide proposée ?

Jusqu'à 8 000 € par projet.

Quelle est la date limite de candidature ?

Le dossier de candidature, accompagné des pièces demandées, doit être envoyé au Conseil régional :

- au plus tard le mercredi **30 mai** 2012 (1^{ère} session)
- au plus tard le lundi **17 septembre** 2012 (2^e session)

2 jurys délibéreront en 2012

- Le vendredi 15 juin 2012
- Le vendredi 26 octobre 2012

Le nombre de projets retenus à la 2^{ème} session sera limité, en fonction des résultats de la 1^{ère} session, nous vous incitons donc à déposer votre projet à la 1^{ère} session

Quels sont les autres critères d'appréciation ?

- l'utilisation de matériaux biosourcés, bois, paille... produits sur la région
- l'aménagement prévu pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- l'instrumentation de comptage énergétique envisagé,
- le coût de construction,
- la surface habitable du foyer : seront éligibles en priorité les projets dont la surface habitable (SHAB) sera inférieure à 160 m²,
- la proximité géographique du projet vis-à-vis des commodités (commerces, établissements scolaires, les infrastructures de transport public, services publics....)
- la superficie de la parcelle : pour les projets de construction, la parcelle ne devra pas excéder 1 000 m².

Comment faire pour concourir ?

Le dossier de candidature accompagné des pièces demandées peut être envoyé dès le lancement du concours et au plus tard :

- le mercredi **30 mai** 2012 pour la 1^{ère} session
- le lundi **17 septembre** 2012 pour la 2^e session

Pour retirer le formulaire de candidature et être conseillé, contactez l'Espace Info-Énergie de votre département :

Loiret : 02 38 62 47 07

Loir-et-Cher : 02 54 42 10 00

Indre-et-Loire : 02 47 60 90 70

Indre : 02 54 27 37 37

Eure-et-Loir : 02 37 21 32 71

Cher : 02 48 67 96 30

Nous écrire : energiescentre@regioncentre.fr







Conseil régional du Centre

9 rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 70 30 30
Fax : 02 38 70 31 18

www.regioncentre.fr

Délégation générale Stratégie,
Europe, Partenariat, Transversalité

Tél. : 02 38 70 30 80
Fax : 02 38 70 32 95

energiescentre@regioncentre.fr

